MAIRIE DE VERT

Département des Yvelines (78930) – Arrondissement de Mantes La Jolie – Canton de Bonnières s/Seine
Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSeO)
01.34.76.30.71 01.34.76.40.52 - mail :mairiedevert@orange.fr - site : www.vert-vaucouleurs.fr

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 15 FEVRIER 2021

L'AN DEUX MIL VINGT ET UN, le LUNDI 15 Février à 20h 45
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance Publique sous la présidence de Jocelyne REYNAUD-LEGER, *Maire,*

Etaient présents : Nicole BUFFARD Maire-Adjoint, Olivier SILLON, Maire-Adjoint, Marianne THELLIER, Thérèse FARCY, Jean-Louis JULIEN, Stéphane FERRARIS, Franck CAVACIUTI, Eddie ANDRE, Eric VAN DER HAUWAERT, formant la majorité des membres en exercice.
Absents excusés : Jean-Pierre STOCKMAN donne procuration à Jocelyne REYNAUD-LEGER, Anne-Marie ENJALBERT donne procuration à Marianne THELLIER, Florence BEAULIEU donne procuration à Nicole BUFFARD, Pierre ARDOUIN donne procuration à Olivier SILLON,
Absent : Isabelle DESSEAUX,

Secrétaire de séance : Eric VAN DER HAUWAER.

1. ***Approbation du Compte-rendu de la séance du 18/06/2020***

Le compte-rendu du 18 Juin 2020 est approuvé à l'unanimité,

2. ***Approbation du Compte -rendu de la séance du 14/12/2020***

Le compte-rendu du 14 décembre 2020 est approuvé à l'unanimité,

DELIBERATIONS

1. Pacte de gouvernance GPSEO

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 5211-11-2,
Vu la délibération du 17 juillet 2020 du Conseil communautaire de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, portant sur l'approbation du principe de l'élaboration d'un Pacte de gouvernance communautaire entre la Communauté urbaine et ses communes membres,
Considérant, conformément à l'article L. 5211-11-2 du CGCT, qu'en vue de l'adoption du Pacte de gouvernance par le Conseil communautaire, un avis des conseils municipaux des communes membres doit être sollicité et rendu dans un délai de deux mois après sa transmission,
Considérant que la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, en date du 16 décembre 2020, a transmis le projet de Pacte de gouvernance à ses 73 communes membres,
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité (1 Abstention), DECIDE :

- **D**'émettre un avis favorable au projet de Pacte de gouvernance tel que transmis en date du 16 décembre 2020 ;
- **DE** notifier la présente délibération à la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise

Clôture de la séance à 21h40

Affiché le 16/02/2021
A retirer le 16/04/2021

MAIRIE de VERT (YVELINES)